

Cent dix-huitième séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue à l'école Beaulieu, 135, boulevard du Séminaire Nord à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 10^{ème} jour de mars 2008 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Marlène Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Jacques Darche, Magda Farès, Luc Mercier, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Sylvie Rousselle, Eryck St-Laurent, Stéphane Surprenant, Lynda Tessier et Annik Tomlinson.

Mesdames les commissaires parents : Johane Corbin et Manon Côté.

Autres présences : Madame Claude Boivin, directrice générale;
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;
Monsieur Denis Bessette, directeur du Service des technologies de l'information;
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;
Madame Marie-Thérèse Delfosse, directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes;
Monsieur Jean-Paul Jacques, directeur du Service des ressources financières;
Monsieur Marcel Landry, directeur du Service des ressources matérielles;
Madame Katleen Loiselle, directrice du Service des ressources humaines;

Absences : Mesdames et monsieur les commissaires : Erminia Merlo, Lise Soutière et Yvon Pineault.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Andrée Bouchard, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 08.03.10
001

Il est proposé par madame Lynda Tessier:

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ORDRE DU JOUR

- 01 - Présences et ouverture de la séance.
- 02 - Adoption de l'ordre du jour.
- 03 - Période de questions du public.
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 11 février 2008 (document SG 08.03.10-04.1).
 - Suivi au procès-verbal.
- 04.2.1 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Confirmation d'une allocation de 392 248 \$ pour le programme « Aide aux devoirs » et d'une allocation de 103 815 \$ pour le programme « Écoles en forme et en santé ».
- 04.2.2 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Confirmation d'une allocation de 463 128 \$ pour l'acquisition de matériel lié à la mise en place des nouveaux programmes prévus pour le 2^{ème} cycle du secondaire de la formation générale des jeunes.
- 04.3 Mot de la présidente.

- 04.4 Engagement d'une adjointe administrative à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (document séance tenante DG 08.03.10-04.4).
- 04.5 Nomination des personnes déléguées et des substituts à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec (document SG 08.03.10-04.5).
- 04.6 Règlement fixant la tenue des séances ordinaires du Conseil des commissaires – adoption (document SG 08.03.10-04.6).
- 04.7 Règlement fixant la tenue des séances ordinaires du comité exécutif – adoption (document SG 08.03.10-04.7).
- 04.8 Demi-uniforme à l'école Dr-Alexis-Bouthillier (document SG 08.03.10-04.8).
- 08.1 Démission (document RH 08.03.10-08.1).
- 08.2 Congés sans traitement (document RH 08.03.10-08.2).
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 30 janvier 2008 pour un montant de 4283 317,31 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2008-03-10 09.1).
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 13 février 2008 pour un montant de 3 255 957,29 \$, vérifiée par madame Sylvie Rousselle (document RF 2008-03-10 09.2).
- 10.1 Adjudication de contrats
- 10.1.1 Entretien des espaces verts (document RM 08.03.10-10.1.1).
- 11 - Commissaires parents.
- 12- Remerciements et félicitations.
- 13- Autres sujets.
- 14 - Levée de la séance.

Adopté à l'unanimité.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Claudine Lapierre, orthophoniste à la Commission scolaire et représentante de ce groupe d'employés, manifeste leurs préoccupations à l'égard d'une possible abolition de poste dans ce corps d'emploi, lequel poste est présentement vacant. Elle sensibilise les membres du Conseil des commissaires aux tâches effectuées par les orthophonistes au bénéfice des élèves ainsi qu'en soutien aux enseignants et aux parents. De plus, elle s'interroge sur les réels impacts d'une diminution de clientèle à l'égard des orthophonistes puisque leurs interventions se situent davantage auprès des élèves du préscolaire et du 1^{er} cycle du primaire, où la diminution de clientèle n'est guère signifiante.

Madame Lapierre dépose séance tenante, une lettre décrivant de façon plus exhaustive, les préoccupations des orthophonistes de la Commission scolaire.

Monsieur Éric Paquette, animateur au Service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire (SASEC), élabore sur le rôle, la place et la mission du service ci-avant mentionné. Il mentionne que des coupures dans ce service auraient nécessairement comme conséquence d'amoindrir les impacts souhaités auprès des élèves. Diluer ce service, en enlèverait du sens.

Madame Jacinthe Côté, présidente du Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu, réitère les inquiétudes et l'opposition des membres du personnel enseignant quant aux possibles abolitions de certaines classes ainsi qu'à la multiplication de classes à plus d'une année d'étude.

Elle mentionne que des enseignants sont inquiets quant au classement de certains élèves pour la prochaine année scolaire. Par des propos entendus, ils craignent que l'organisation scolaire proposée en décembre dernier soit déjà mise en place. Elle indique que les enseignantes et enseignants continuent à croire à d'autres alternatives et pistes de solution.

Dans un contexte de gestion de décroissance et de promotion de l'école publique, monsieur Serge Robert, enseignant à l'école Félix-Gabriel-Marchand, s'interroge du fait que des élèves du secteur privé puissent faire partie d'équipes sportives des écoles de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Madame Denise Mercier, agente de réadaptation au service «Répit» de la Commission scolaire, rappelle la mission de l'école québécoise, soit : instruire, socialiser et qualifier les élèves qui nous sont confiés. Elle mentionne qu'au delà d'un diplôme académique, il existe un diplôme de la vie qui ne se mesure pas. En effet, pour cette dernière, nous ne pouvons avoir les mêmes attentes envers certains élèves, toutefois, nous devons les accompagner dans ce qu'ils ont de meilleur. La réussite est également possible sans diplôme. Les enfants veulent réussir et c'est à cet égard qu'elle vient défendre le droit des enfants d'être considérés par les adultes qui les accompagnent. En conséquence, elle invite à la prudence et à la parcimonie quant aux choix qui seront éventuellement privilégiés par le Conseil des commissaires.

En terminant, elle suggère comme lecture, le livre intitulé « Arroser les fleurs, pas les mauvaises herbes ».

Monsieur Patrick Dupont, parent d'enfants ayant déjà bénéficié des services offerts par la Commission scolaire et en bénéficiant toujours, se dit préoccupé par ce qu'il entend à l'égard de possibles fermetures de certaines classes de cheminement particulier. Il déplore le fait que des coupures puissent être envisagées dans les services offerts aux élèves en difficulté.

Madame Jocelyne Ouimet, enseignante à la Polyvalente Marcel-Landry, demande aux membres du Conseil des commissaires de reconsidérer les orientations proposées en décembre dernier. Elle mentionne qu'une diminution de clientèle ne doit pas provoquer une baisse de la qualité des services offerts aux élèves.

Madame Marie-France Papineau, enseignante à l'école de Richelieu, s'inquiète de l'exode de certains de nos élèves vers d'autres commissions scolaires ainsi que vers les établissements privés. Elle mentionne que présentement les enseignants ne savent pas où classer les élèves.

Suite aux commentaires reçus, madame Claude Boivin, directrice générale, mentionne que malgré la situation difficile que vit présentement la Commission scolaire, les membres du Conseil des commissaires ainsi que les gestionnaires sont constamment préoccupés par la qualité des services offerts aux élèves. Les défis liés au dossier de la gestion de la décroissance sont majeurs. Toutefois, force est de constater que la Commission scolaire des Hautes-Rivières n'est pas la seule commission scolaire à subir une situation semblable. Dans ce contexte, il va de soi que la statu quo n'est pas possible. Le financement des commissions scolaires étant tributaire de son nombre d'élèves, l'ensemble des activités de l'organisation devront être analysées, dont nécessairement l'organisation scolaire.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 11 FÉVRIER 2008 (document SG 08.03.10-04.1).

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du Conseil des commissaires tenue le 11 février 2008 au moins six heures avant le début de la présente séance;

**HR 08.03.10
002**

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance du 11 février 2008 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Madame Claude Boivin, directrice générale, informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi à la séance du 11 février 2008.

04.2 CORRESPONDANCE

04.2.1 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Confirmation d'une allocation de 392 248 \$ pour le programme « Aide aux devoirs » et d'une allocation de 103 815 \$ pour le programme « Écoles en forme et en santé ».

04.2.2 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Confirmation d'une allocation de 463 128 \$ pour l'acquisition de matériel lié à la mise en place des nouveaux programmes prévus pour le 2^{me} cycle du secondaire de la formation générale des jeunes.

04.2.3 De l'équipe école de Richelieu : photos des travaux réalisés pour le parc école de Richelieu.

04.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis la tenue de la dernière séance du Conseil et transmet certaines informations.

04.4 ENGAGEMENT D'UNE ADJOINTE ADMINISTRATIVE À LA POLYVALENTE CHANOINE-ARMAND-RACICOT (document séance tenante DG 08.03.10-04.4).

**HR 08.03.10
003**

Il est proposé par madame Johanne Ouellette-Langlois :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Nadine Beauchamp soit engagée au poste d'adjointe administrative à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, et ce, à compter du 17 mars 2008.

Que conformément à l'article 24 de la Politique locale de gestion, elle soit soumise à une période de probation d'un an.

Adopté à l'unanimité.

04.5 NOMINATION DES PERSONNES DÉLÉGUÉES ET DES SUBSTITUTS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC (document SG 08.03.10-04.5).

CONSIDÉRANT que l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec est constituée de délégués de commissions scolaires;

CONSIDÉRANT que le nombre de délégués par commission scolaire est déterminé selon le nombre d'élèves fréquentant la commission scolaire;

CONSIDÉRANT qu'en fonction du nombre de ses élèves, la Commission scolaire des Hautes-Rivières peut désigner six délégués;

CONSIDÉRANT que le membre du conseil général est inclus dans la délégation de la Commission scolaire, en l'occurrence madame Andrée Bouchard, présidente du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

CONSIDÉRANT qu'en conséquence, le Conseil des commissaires doit désigner cinq autres délégués;

Madame Lynda Tessier propose monsieur Eryck St-Laurent.
Madame Marlène Blais propose madame Annik Tomlinson.
Madame Sylvie Rousselle propose monsieur François Blais.
Madame Lynda Tessier propose monsieur Pierre Boudreau.
Monsieur Réjean Bessette propose madame Marlène Blais.
Madame Johanne Ouellette-Langlois propose madame Monique Brière.
Monsieur François Blais propose madame Sylvie Rousselle.

Considérant qu'il n'y a pas d'autres propositions, monsieur Mario Champagne demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidat accepte la proposition faite à leur égard.

Madame Sylvie Rousselle refuse la proposition.
Madame Monique Brière accepte la proposition.
Madame Marlène Blais accepte la proposition.
Monsieur Pierre Boudreau accepte la proposition.
Monsieur François Blais refuse la proposition.
Madame Annik Tomlinson accepte la proposition.
Monsieur Eryck St-Laurent accepte la proposition.

En conséquence :

HR 08.03.10
004

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que monsieur Eryck St-Laurent, agisse à titre de délégué officiel de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui se tiendra à Québec, les 6 et 7 juin 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.03.10
005

Il est proposé par madame Marlène Blais :

Que madame Annik Tomlinson, agisse à titre de déléguée officielle de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui se tiendra à Québec, les 6 et 7 juin 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.03.10
006

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que monsieur Pierre Boudreau, agisse à titre de délégué officiel de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui se tiendra à Québec, les 6 et 7 juin 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.03.10
007

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que madame Marlène Blais, agisse à titre de déléguée officielle de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui se tiendra à Québec, les 6 et 7 juin 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.03.10
008

Il est proposé par madame Johanne Ouellette-Langlois :

Que madame Monique Brière, agisse à titre de déléguée officielle de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui se tiendra à Québec, les 6 et 7 juin 2008.

Adopté à l'unanimité.

CONSIDÉRANT que le Conseil des commissaires doit également désigner des substituts aux délégués ci-haut nommés;

Monsieur Eryck St-Laurent propose monsieur Jacques Darche.
Madame Sylvie Rousselle propose monsieur Stéphane Surprenant.
Monsieur Pierre Boudreau propose madame Lynda Tessier.
Monsieur Stéphane Surprenant propose madame Sylvie Rousselle.

Considérant qu'il n'y a pas d'autres propositions, monsieur Mario Champagne demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidat accepte la proposition faite à leur égard.

Madame Sylvie Rousselle accepte la proposition.
Madame Lynda Tessier refuse la proposition.
Monsieur Stéphane Surprenant accepte la proposition.
Monsieur Jacques Darche refuse la proposition.

En conséquence :

HR 08.03.10
009

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que monsieur Stéphane Surprenant, agisse à titre de substitut d'un délégué officiel de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui se tiendra à Québec, les 6 et 7 juin 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.03.10
010

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

Que madame Sylvie Rousselle, agisse à titre de substitut d'un délégué officiel de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui se tiendra à Québec, les 6 et 7 juin 2008.

Adopté à l'unanimité.

04.6 RÈGLEMENT FIXANT LA TENUE DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES – ADOPTION (document SG 08.03.10-04.6).

**HR 08.03.10
011**

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

D'adopter le règlement fixant la tenue des séances ordinaires du conseil des commissaires tel que déposé et présenté par monsieur Mario Champagne.

Adopté à l'unanimité.

04.7 RÈGLEMENT FIXANT LA TENUE DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF – ADOPTION (document SG 08.03.10-04.7).

**HR 08.03.10
012**

Il est proposé par madame Magda Farès :

D'adopter le règlement fixant la tenue des séances ordinaires du Comité exécutif tel que déposé et présenté par monsieur Mario Champagne.

Adopté à l'unanimité.

04.8 DEMI-UNIFORME À L'ÉCOLE DR-ALEXIS-BOUTHILLIER (document SG 08.03.10-04.8).

Considérant que les élèves de l'école Dr-Alexis-Bouthillier portent déjà le demi uniforme depuis quelques années;

Considérant le résultat de l'appel d'offres sur invitation faite par la direction d'établissement;

Considérant la résolution BOU08-02-13-03 adoptée le 13 février 2008, par le conseil d'établissement à l'effet que la firme Stone Lizard fournisse le demi uniforme pour les trois (3) prochaines années;

**HR 08.03.10
013**

Il est proposé par monsieur François Blais :

D'autoriser la directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à signer, tout document relatif à la fourniture d'un demi uniforme aux élèves de l'école Dr-Alexis-Bouthillier avec le fournisseur Stone Lizard selon les termes et conditions négociés et d'y inclure les clauses jugées pertinentes.

Adopté à l'unanimité.

08.1 DÉMISSION (document RH 08.03.10-08.1)

**HR 08.03.10
014**

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Agathe Sorel, agente d'administration au Service des ressources éducatives aux jeunes, soit acceptée à compter du 27 février 2008.

Adopté à l'unanimité.

08.2 CONGÉS SANS TRAITEMENT (document RH 08.03.10-08.2)

Considérant le motif « période de probation, personnel cadre »,

**HR 08.03.10
015**

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 11 février 2008 au 10 février 2009 inclusivement, soit accordé à monsieur Luc Blanchard, technicien en informatique au Service des technologies de l'information.

Adopté à l'unanimité.

Considérant le motif « études »,

**HR 08.03.10
016**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 31 mars 2008 au 30 juin 2008 inclusivement, soit accordé à madame France Lapointe, éducatrice en service de garde à l'école Crevier.

Adopté à l'unanimité.

09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 30 JANVIER 2008 (document RF 2008.03.10-09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 30 janvier 2008 pour un montant de 4 283 317,31 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2008.03.10-09.1).

09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 13 FÉVRIER 2008 (document RF 2008.03.10-09.2)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 13 février 2008 pour un montant de 3 255 957,29 \$, vérifiée par madame Sylvie Rousselle (document RF 2008.03.10-09.2).

10.1 ADJUDICATION DE CONTRAT

Monsieur Stéphane Surprenant se retire de la séance pour la présentation, les délibérations et le vote qui pourrait se tenir à l'égard du prochain point.

10.1.1 ENTRETIEN DES ESPACES VERTS (document RM 08.03.10-10.1.1)

Suite à l'analyse des soumissions reçues,

**HR 08.03.10
017**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'accorder aux plus bas soumissionnaires conformes par établissement, les contrats pour l'entretien des espaces verts pour les années suivantes :

Soumissionnaires	2008	2009	2010
Floracom Granby	8 022,00 \$	8 022,00 \$	8 022,00 \$
J.L.M. Inc. Lacolle	21 365,00 \$	21 365,00 \$	21 365,00 \$
Entretien Paysager Pierre Boucher Inc. Saint-Jean-sur-Richelieu	15 666,00 \$	15 666,00 \$	15 666,00 \$
Adams Tonte de Parterre Clarenceville	790,00 \$	790,00 \$	790,00 \$
Les Gazons du Haut-Richelieu Clarenceville	939,09 \$	939,09 \$	939,09 \$
TOTAL (taxes en sus)	46 782,09 \$	46 782,09 \$	46 782,09 \$

Adopté à l'unanimité.

11. COMMISSAIRES PARENTS

Madame Johane Corbin indique qu'il n'y a pas eu de rencontre du Comité de parents depuis la tenue de la dernière séance du Conseil des commissaires. Toutefois, elle mentionne que le Comité de parents a participé à une consultation menée eu égard au prochain plan stratégique de la Commission scolaire. Une bonne participation des parents a été constatée dans le cadre de cette activité et des pistes d'action intéressantes ont été identifiées.

De plus, madame Corbin rappelle la conférence de monsieur Robert Darche, enseignant, formateur et conférencier, ayant pour thème « L'attention-concentration, outil indispensable à la réussite ! ». Cette conférence se tiendra, le mercredi 12 mars 2008, de 19h à 21h30 à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

12. REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

**HR 08.03.10
018**

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que des félicitations soient adressées aux élèves de la classe « Option-Environnement » de l'école Saint-Eugène, lesquels ont présenté, le 21 février 2008, une soirée d'information environnementale en partenariat avec Compo du Haut-Richelieu.

Que des félicitations soient aussi adressées à mesdames Tanya Drolet et Christine Derome, enseignantes, qui ont accompagné les élèves dans cette activité ainsi qu'aux anciens élèves de l'école Saint-Eugène qui ont présenté certains projets en lien avec l'environnement.

Adopté à l'unanimité.

**HR 08.03.10
019**

Il est proposé par madame Marlène Blais :

Que des félicitations soient adressées aux membres du personnel de l'école Saint-Gérard et plus particulièrement à madame Julie Touchette, enseignante en 6^{me} année, qui se sont impliqués dans diverses activités afin de souligner la semaine de la persévérance scolaire.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.03.10
020

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que des félicitations soient adressées aux élèves de l'école Pointe-Olivier qui ont participé à un excellent spectacle présenté le 14 février dernier. Par cette activité, le public a pu apprécier les talents des élèves et constater, une fois de plus, le travail réalisé.

Que des félicitations soient également adressées à mesdames Sylvie Beauchemin et Marie-Josée Lemieux, enseignantes et à monsieur Nathalino Porlier, enseignant, ainsi qu'à tous les autres membres du personnel de l'école qui ont soit, accompagné les élèves ou participé au spectacle.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.03.10
021

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que des félicitations soient adressées à madame Danielle Charbonneau, secrétaire à l'école d'Henryville, pour sa mise en candidature au titre de personnalité féminine de l'année 2008. Madame Charbonneau est la fondatrice de l'exposition Artysans Productions.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.03.10
022

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que des félicitations soient adressées madame Johanne Lefebvre ainsi qu'à messieurs Claude Roy et Jean Rioux, enseignants, pour la qualité du spectacle offert le 24 février 2008 au Cabaret-Théâtre de Saint-Jean-sur-Richelieu, par l'Harmonie de l'école secondaire Beaulieu et l'Harmonie de la Relève de l'Union Musicale d'Iberville et ayant pour thème « Musiques du Septième Art ».

Que des félicitations soient également adressées à madame Danielle Faubert, directrice adjointe à l'école Beaulieu, pour sa magnifique prestation lors de ce concert.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.03.10
023

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que des félicitations soient adressées à madame Andrée Bouchard, présidente du Conseil des commissaires de la Commission scolaire, pour sa mise en candidature au titre de personnalité féminine de l'année 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.03.10
024

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Jacques Meunier pour sa précieuse implication à titre de président du Concours d'essai littéraire Optimiste 2007-2008 tenu le 20 février 2008 à la Polyvalente Marcel-Landry. Cette activité récompense la maîtrise de la langue française ainsi que celle de la pensée et du jugement.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.03.10
025

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Marie-Camille Rowell, élève à l'école Dr-Alexis-Bouthillier, pour le prix qu'elle s'est méritée lors du Concours d'essai littéraire Optimiste 2007-2008. La façon dont elle a développé le sujet « Les choix d'aujourd'hui façonnent mon avenir », mérite toute notre admiration.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.03.10
026

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Philippe G. Veillette, élève à l'école Beaulieu, pour le prix qu'il s'est mérité lors du Concours d'essai littéraire Optimiste 2007-2008. La façon dont il a développé le sujet « Les choix d'aujourd'hui façonnent mon avenir », mérite toute notre admiration.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.03.10
027

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Jean Rioux, enseignant à l'école Beaulieu pour sa généreuse implication pour le Concours d'essai littéraire Optimiste 2007-2008. Monsieur Rioux contribue grandement à la diffusion de l'information en lien avec cette activité.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.03.10
028

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à madame Sylvie Frégeault, enseignante à l'école Beaulieu, laquelle a contribué à enjoliver le recueil de textes des élèves qui ont participé au Concours d'essai littéraire Optimiste 2007-2008. Les textes avaient pour thème « Les choix aujourd'hui façonnent mon avenir »

Adopté à l'unanimité.

HR 08.03.10
029

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Jacques Pichette, directeur du Musée du Haut-Richelieu, ainsi qu'aux membres de son personnel qui offrent la possibilité à nos enseignantes et enseignants d'exposer les œuvres réalisés par nos élèves dans un lieu hautement culturel et plus particulièrement quant à l'exposition portant sur les années 50-60.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.03.10
030

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à mesdames Nathalie Fréchette, enseignante à l'école Providence, Madeleine Bergeron, enseignante à l'école Micheline-Brodeur et Brigitte Charrette, enseignante à l'école Marguerite-Bourgeoys, lesquelles ont incité et stimulé leurs

élèves à participer au concours d'art du Musée du Haut-Richelieu, portant sur les années 50-60. De tels projets s'inscrivent dans une démarche d'école présente dans sa communauté.

Adopté à l'unanimité.

13. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'est ajouté.

14- LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 08.03.10
031

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL